

Les Psaumes d'imprécation

« Ô Dieu, brise-leur les dents dans la bouche ! » (Ps 58.7)

par Léo MUTZNER

La Bible renferme plusieurs psaumes d'imprécation (5, 7, 35, 55, 58, 59, 94, 109, 140). Prononcer une imprécation, c'est souhaiter du mal à une personne. Avons-nous le droit de prier ainsi ? Voici deux pistes de réflexion.

La première se situe dans une perspective humaine.

Ces prières peuvent exprimer une grande *souffrance*. Le psalmiste ne peut plus se taire, il crie sa douleur devant les injustices subies. Elles nous révèlent aussi l'intimité existant entre Dieu et le psalmiste qui s'épanche sans retenue. N'est-ce pas une grâce de pouvoir tout dire à Dieu ? Nous ne Le choquerons pas !

Fort heureusement Il fait le tri et n'exauce pas toutes nos prières. Mais celles-ci manifestent aussi un *cheminement*. Le psalmiste reconnaît ne pas pouvoir bénir ceux qui le maudissent, Il lui faut du temps et surtout ; l'intervention de la grâce de Dieu. Il y a plusieurs étapes à franchir pour avancer sur le chemin du pardon et de l'apaisement.

La deuxième approche place ces prières dans une perspective divine.

Le psalmiste ne réagit pas par rapport à lui-même mais par rapport à Dieu. Il exprime sa colère et son indignation devant l'injustice et la méchanceté des hommes. Sa colère est légitime. Certes, il renonce à faire justice lui-même mais il ne renonce pas au combat. L'injustice le révolte profondément. Il réclame la justice de Dieu de toutes ses forces. Sa combativité nous interpelle-t-elle ?

Bien sûr, en Jésus-Christ, Dieu nous offre Sa justice par pure grâce. Mais que faire quand la grâce est refusée, maltraitée et même piétinée ? Ne sommes-nous pas parfois trop tolérants, trop passifs et trop défaitistes ? Comment réagissons-nous face au mal et à l'injustice dans la société, dans l'église et même dans nos propres vies ? Dieu exercera un jour Sa justice et jugera les hommes pour le mal commis. Cela aussi est une bonne nouvelle ! Prions-nous pour que Son règne vienne ?

Soupirons-nous après le roi de justice ? Le psalmiste exprime sa profonde et réelle soif de la justice de Dieu. Ne rejoint-il pas la parole de Jésus-Christ qui dit : « Heureux les assoiffés de justice, car ils seront rassasiés. »

Méditations ces paroles dérangeantes. Elles sont aussi Parole de Dieu et nous conduisent vers Celui qui peut apaiser nos cœurs en souffrance et qui nous promet la justice et la paix. Il est notre espérance.

L.M.